

24 sep 2004 -17:00

Appartient à [Conseil des Ministres du 24 septembre 2004](#)

Defense Messaging System

Sur proposition de M. André Flahaut, Ministre de la Défense, le Conseil des Ministres a autorisé la conclusion d'un marché de services pluriannuel pour une durée indéterminée, relatif à la maintenance évolutive et technique du "Defense Messaging System" - BELGIUM (DMS-BE).

Sur proposition de M. André Flahaut, Ministre de la Défense, le Conseil des Ministres a autorisé la conclusion d'un marché de services pluriannuel pour une durée indéterminée, relatif à la maintenance évolutive et technique du "Defense Messaging System" - BELGIUM (DMS-BE).

Ce contrat de maintenance est passé avec la firme Thales, seule à posséder les brevets et licences du produit DMS. Le concept s'inscrit dans l'interopérabilité de l'automatisation de la messagerie électronique avec les alliés de l'OTAN.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe